

L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais) a pour vocation d'offrir au public un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat. Cette information, préventive avant tout, permet à l'utilisateur de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas. Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, le renseignement téléphonique et la réception du public en divers lieux. Chaque consultant doit, quelque soit son problème, pouvoir être informé, écouté et orienté si nécessaire.

A travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent, l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais assure 4 permanences par mois, d'une demi-journée chacune, sur les communes d'Aniche, de Marchiennes, de Pecquencourt et de Somain.

Le calendrier des permanences, pour l'année 2018, est le suivant :

MARCHIENNES	SOMAIN	ANICHE	PECQUENCOURT
<i>Mairie Annexe (ancien Greffe)</i>	<i>Bourse du Travail, place Jean Jaurès</i>	<i>Maison des Services Publics (face à la Mairie)</i>	<i>Mairie (place du Général de Gaulle)</i>
03 27 94 45 00	03 27 86 93 06	03 27 99 91 11	03 27 94 49 80
De 14h à 16h, le lundi :	De 14h à 17h, le lundi :	De 14h à 16h30, le mardi :	De 14h à 17h, le jeudi :
8 janvier	15 janvier	/	18 janvier
5 février	12 février	9 février	15 février
5 mars	12 mars	9 mars	15 mars
9 avril	16 avril	6 avril	19 avril
7 mai	14 mai	11 mai	17 mai
4 juin	11 juin	8 juin	21 juin
3 septembre	10 septembre	7 septembre	20 septembre
1er octobre	8 octobre	5 octobre	18 octobre
5 novembre	12 novembre	2 novembre	15 novembre
3 décembre	10 décembre	7 décembre	20 décembre

Prenez rendez-vous au :
au 03 59 61 62 59